



DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

Certificat

Certificate

Nature et date de la décision
RECONDUCTION
N° 01/03.06 du 01/01/2010

La Société : Société Industrielle du Haras
Le Haras
57430 SARRALBE

DATE DE FIN DE VALIDITE
31/12/2010

Titulaire numéro : 01

Usine : 57430 - SARRALBE

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

Type de produit :	Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur monté en toiture
Gamme :	A 1 vantail articulé autour d'un axe de rotation
Énergie :	A énergie intrinsèque
Références commerciales :	EOLHIS mécanique

Caractéristiques certifiées essentielles

- **Identification** du DENFC au travers d'un descriptif précis et détaillé ⁽¹⁾
(type d'énergie : énergie intrinsèque, alimentation pneumatique ou alimentation électrique).
- Garantie sur les limites dimensionnelles du DENFC autorisées et communes à toutes les exigences applicables au travers d'un **domaine de validité** exhaustif ⁽²⁾.
- **Fonctionnalité** vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances du DENFC conformément aux exigences de la norme NF S61-937-1 de décembre 2003 (voir la liste des caractéristiques certifiées fonctionnelles en page suivante).
- Classe de charge éolienne supérieure ou égale à 1500 Pa (W_L . 1500 minimum).
- Affichage des éléments d'identification et des caractéristiques certifiées sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison d'un DENFC certifié NF.



**DISPOSITIFS D'EVACUATION
NATURELLE DE FUMÉES
ET DE CHALEUR**

Certificat

Certificate

RECONDUCTION

Numéro du certificat : 01/03.06 du 01/01/2010

IDENTIFICATION DES PRODUITS

IDENTIFICATION DU DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR ⁽¹⁾

Type de costière	Droite ou biaisée (avec H x L = 100 x 50 mm) EURO (avec H x L = 250 x 100 mm)
Matériau de la costière	Acier galvanisé Polyester armé de fibres de verre
Hauteur de la costière	Standard : 300 mm (PRV ou acier galvanisé) Acier galvanisé coiffante : 100 mm
Remplissage	Polycarbonate alvéolaire e = 10/16 mm Polycarbonate massif Polyméthacrylate de méthyle Polyester armé de fibres de verre
Type d'ouverture	Ouverture + fermeture

OPTIONS

Aération	Par vérin électrique 230 V (course 300 mm) Par vérin pneumatique 6 bars (course 300 mm)
Contact de position	OUI
Déclencheur thermique	OUI
Barreaudage	Barreaudage carré 15 x 15 mm, entraxe l = 168 mm Grille diamètre 8 mm

LIMITE D'UTILISATION

Inclinaison maximale autorisée pour le plan d'appui de la costière	Inclinaison maximale autorisée de l'appareil dans la toiture : · Charnières en haut de pente parallèles au faîtage : 3° (5%) · Charnières en bas de pente parallèles au faîtage : 25° (46%) · Charnières perpendiculaires au faîtage : 25° (46%)
--	---

DOMAINE DE VALIDITE DIMENSIONNEL ⁽²⁾

Largeur l en m	Longueur L en m
$1,0 \leq l \leq 1,4$	$1,0 \leq L \leq 1,4$
1,0	$1,0 \leq l \leq 2,0$
$1,1 \leq l \leq 1,2$	1,5



DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

Certificat

Certificate

RECONDUCTION

Numéro du certificat : 01/03.06 du 01/01/2010

Caractéristiques fonctionnelles des DENFC :

Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS) :

- Un DAS ne doit pas délivrer d'ordre
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DAS
- Energie de déblocage extérieure au DAS
- Indépendance fonctionnelle de l'auto commande et de la télécommande
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par auto commande
- Réarmement par télécommande que si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue

Constituants :

- Contrôle des positions du DAS
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS)
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements
- Indice de protection minimum IP 42
- Présence du dispositif de connexion principal
- Dispositif de connexion TBTS spécifique
- Fonctionnement du dispositif d'arrêt de traction
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits
- Pressions d'épreuve des matériels pneumatiques

Entrée de télécommande :

- Caractéristiques de l'entrée de télécommande par câble acier
- Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique
- Caractéristiques de l'entrée de télécommande pneumatique

Entrée d'alimentation :

- Caractéristiques de l'entrée d'alimentation électrique
- Caractéristiques de l'entrée d'alimentation pneumatique

Marquage d'identification et de traçabilité des DENFC :

Chaque produit comporte au minimum le marquage suivant :

- Le nom du titulaire, ses coordonnées et éventuellement son logo
- N° de certification attribué par AFNOR Certification
- Type de DENFC (monté en toiture)
- Référence commerciale du modèle ou de la gamme
- Dimensions de la trémie
- Caractéristiques d'entrées de télécommande et d'alimentation
- Options et variantes
- N° du lot et année de fabrication



Ce certificat est constitué de 4 pages



**DISPOSITIFS D'EVACUATION
NATURELLE DE FUMÉES
ET DE CHALEUR**

Certificat

Certificate

RECONDUCTION

Numéro du certificat : 01/03.06 du 01/01/2010

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 12 101-2 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément à la Directive Produits de Construction (89/106/CEE).

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes à la norme NF S61-937-1 de décembre 2003 (aptitude à l'emploi) tel que spécifié dans le référentiel de certification NF 405,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 405.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

Ce certificat NF est valable jusqu'au 31/12/2010 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF 405.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN